

# **Évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en science politique**

**(Faculté des sciences sociales)**

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

**Conseil universitaire du 6 avril 2010**



## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

### ***Maîtrise et doctorat en science politique***

Les programmes de maîtrise et de doctorat en science politique sont rattachés à la Faculté des sciences sociales et l'enseignement est sous la responsabilité du Département de science politique. La dernière évaluation périodique de ces programmes remonte à 1996 (CU-96-150).

### **PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION**

- La constitution du dossier d'autoévaluation incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, le choix des experts externes et l'organisation de leur visite, toutes ces étapes ont été complétées entre mars et novembre 2008.

#### Les experts externes :

Elizabeth Riddell-Dixon, professeure, Department of Political Science, University of Western Ontario, London;

Richard Johnston, professeur, University of Pennsylvania, Philadelphie.

- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 5 novembre 2008.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 24 et 25 novembre 2008 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 25 novembre 2008. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en mai 2009 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des sciences sociales.
- Le doyen de la Faculté des sciences sociales a transmis son Plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales le 24 mars 2010.
- La rencontre préparatoire au dépôt du plan d'action du doyen s'est tenue le 26 mars 2010.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 6 avril 2010.

### **RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL**

#### **Principales forces de ce programme**

- La compétence et la disponibilité des professeurs ;
- La formation méthodologique;
- Le stage obligatoire dans le programme de maîtrise avec stage et essai ;
- La durée des études ;
- Les ressources matérielles, informatiques et documentaires ;
- Le suivi et l'encadrement des étudiants par leur directeur de recherche.

### **Principaux points à améliorer**

- Le développement d'une spécificité thématique des programmes ;
- L'offre de cours à option à la maîtrise et au doctorat et la mise à jour des cours publiés dans le *Répertoire* ;
- Le recrutement des étudiants et la promotion des programmes ;
- Les activités liées à l'accueil dans le programme de maîtrise de même que la transmission de l'information aux étudiants (ex. : des conseils dans le choix des cours et le cheminement des études) ;
- Le soutien financier offert pendant les études, notamment au doctorat, et la transmission des informations à ce sujet.

### **Principaux points à examiner**

- La pertinence d'offrir une concentration en politique québécoise et canadienne ;
- L'importance accordée par les programmes aux enjeux actuels ;
- Les exigences d'admission et la préparation méthodologique des doctorants ;
- La nomenclature de l'examen de doctorat afin de la rendre conforme au *Règlement des études* ;
- La possibilité pour les étudiants d'acquérir des compétences en enseignement ;
- La pertinence de regrouper les étudiants à la maîtrise et au doctorat dans les séminaires ;
- Les objectifs et la formule de l'examen prospectif au doctorat.

### **Recommandations**

#### **Recommandation 1**

Que l'on évalue la pertinence d'offrir une concentration en politique québécoise et canadienne et que l'on fasse mieux ressortir ces domaines de recherche dans le contenu des programmes.

#### **Recommandation 2**

Que le comité de programme s'assure que le contenu des cours couvre les enjeux actuels en science politique.

#### **Recommandation 3**

Que la spécificité thématique des programmes en science politique de l'Université Laval se distingue mieux par rapport à celles des autres universités québécoises.

#### **Recommandation 4**

Que l'on améliore l'offre de cours à option et que l'on s'assure de mettre à jour des cours publiés dans le *Répertoire*.

#### **Recommandation 5**

Que le comité de programme rende conforme la nomenclature de l'examen de doctorat pour respecter le *Règlement des études*.

#### **Recommandation 6**

Que l'on améliore les stratégies de recrutement des étudiants au niveau collégial et universitaire de même que les activités d'information, d'accueil et de suivi des étudiants qui ont reçu une offre d'admission à l'Université.

#### **Recommandation 7**

Que l'on s'assure que les étudiants admis au doctorat aient une formation adéquate en méthodologie.

**Recommandation 8**

Que l'on améliore le soutien financier offert pendant les études, notamment au doctorat, et que les étudiants soient mieux informés à ce sujet.

**Recommandation 9**

Que l'on aide les étudiants à développer des compétences en enseignement.

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**

# **Évaluation périodique**

## **Programmes de maîtrise et de doctorat en science politique**

### **Plan d'action du doyen**

**29 mars 2010**



**UNIVERSITÉ  
LAVAL**

**Faculté des sciences sociales  
Département de science politique**

## Résumé de l'évaluation du programme

---

Les programmes soumis à l'évaluation périodique, rattachés à la Faculté des sciences sociales, sont ceux de Maîtrise et de Doctorat en science politique. La dernière évaluation périodique de ces programmes a été entreprise en octobre 1995 et portait sur la période 1990-1994 (CU-96-150). La présente évaluation institutionnelle a débuté à l'automne 2008 et elle couvre au premier chef la période 1998-2007. Elle est conforme à la procédure prévue par le Vice-Rectorat aux études et aux activités internationales (CU-2001-6).

Les programmes de maîtrise et de doctorat évalués sont sous la responsabilité du Département de science politique. Créé en 1954, le Département participe très activement à six programmes d'études avancées : la maîtrise et le doctorat en science politique susmentionnés, la maîtrise en affaires publiques, la maîtrise en études internationales, le doctorat en études internationales et le microprogramme en affaires publiques et en représentation des intérêts. Les deux programmes évalués ne couvrent donc pas l'ensemble des activités de formation de niveau supérieur du Département de science politique. À l'automne 2008, le programme de maîtrise en science politique comptait 68 étudiants, dont 39,7 % étaient des femmes ; le programme de doctorat accueillait 36 étudiants, dont 36,1 % étaient de sexe féminin.

L'examen du dossier d'autoévaluation, des consultations menées auprès des étudiants, des professeurs, des diplômés et des employeurs, de même que le rapport des experts externes, mettent en évidence les faits saillants suivants relevés par le comité institutionnel d'évaluation des programmes :

### Principales forces de ces programmes :

- La compétence et la disponibilité des professeurs ;
- La formation méthodologique ;
- Le stage obligatoire dans le programme de maîtrise avec stage et essai ;
- La durée des études ;
- Les ressources matérielles, informatiques et documentaires ;
- Le suivi et l'encadrement des étudiants par leur directeur de recherche.

### Principaux points à améliorer :

- Le développement d'une spécificité thématique des programmes ;
- L'offre de cours à option à la maîtrise et au doctorat et la mise à jour des cours publiés dans le *Répertoire* ;
- Le recrutement des étudiants et la promotion des programmes ;
- Les activités liées à l'accueil dans le programme de maîtrise de même que la transmission de l'information aux étudiants (ex. : des conseils dans le choix des cours et le cheminement des études) ;
- Le soutien financier offert pendant les études, notamment au doctorat, et la transmission des informations à ce sujet.

### Principaux points à examiner :

- La pertinence d'offrir une concentration en politique québécoise et canadienne ;
- L'importance accordée par les programmes aux enjeux actuels ;
- Les exigences d'admission et la préparation méthodologique des doctorants ;
- La nomenclature de l'examen de doctorat afin de la rendre conforme au *Règlement des études* ;
- La possibilité pour les étudiants d'acquérir des compétences en enseignement ;
- La pertinence de regrouper les étudiants à la maîtrise et au doctorat dans les séminaires ;
- Les objectifs et la formule de l'examen prospectif au doctorat.

Le rapport du Comité institutionnel d'évaluation des programmes contient 9 recommandations précises dont certaines sont interreliées. Notre plan d'action propose des mesures visant, à terme, à affermir la pertinence et la qualité de nos programmes de Maîtrise et de Doctorat en science politique.

Note : Ce document utilise le générique masculin dans le seul but d'alléger le texte.



## Mise en contexte

---

Le programme de doctorat en science politique a accueilli ses premiers étudiants en 1963-1964 (LEMIEUX, 1988 : 255). Le programme en vigueur en 2007-2008 est la cinquième version du programme (10-3.533.01 Doctorat, Ph.D., version 005). Cette cinquième version a été implantée en 2000-2001. Le programme de maîtrise en science politique a formellement accueilli ses premiers étudiants en 1966-1967.

Depuis la dernière évaluation, trois transformations significatives ont marqué l'environnement dans lequel évoluent les deux programmes. Tout d'abord, la concurrence disciplinaire s'est intensifiée à l'intérieur du segment franco-canadien des études supérieures. En 1990, l'Université Laval comptait 45 % des diplômés de doctorat en science politique émis au Québec. Pour la période 2000-2007, le chiffre était ramené à 24 % (Rapport d'autoévaluation: 43). Une tendance similaire a marqué l'évolution des programmes de maîtrise. Alors que l'Université Laval comptait pour 30,5 % des inscriptions totales aux programmes associés à la science politique à l'automne 2001, ce pourcentage était de 23,8 à l'automne 2007. Les données révèlent que ce sont particulièrement les universités francophones québécoises qui ont développé leur programme de science politique aux trois cycles. La croissance des effectifs est significative à l'Université de Montréal, avec une proportion évoluant de 12,8% à l'automne 2001 à 23,3% à l'automne 2007. Lors des prochaines années, il faudra aussi suivre l'évolution du programme en études politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke, lequel a vu le jour en 2008. Enfin, bien que nous ne disposions pas des statistiques d'inscription à l'Université d'Ottawa, tout porte à croire que l'effectif étudiant de la maîtrise a connu une croissance considérable à l'École d'études politiques, d'une part, et à l'École supérieure en affaires publiques et internationales, d'autre part, des suites d'un investissement majeur de la direction de cette université et d'un marketing agressif axé notamment sur le financement des études avancées.

La deuxième transformation a trait à l'émergence de nouvelles problématiques (résurgence démocratique; participation, gouvernance et imputabilité; mobilisations politiques transnationales; conflits identitaires, intégrismes et terrorismes; bouleversement des alliances et coalitions; gestion de crises financières, environnementales et sanitaires) et à leur insertion dans le cursus des programmes de formation avancée (champs de spécialisation, concentrations et profils). Alors qu'ailleurs, cette intégration s'est faite à l'intérieur de la formation disciplinaire, à l'Université Laval, elle a pris la forme de la maîtrise d'œuvre et de la collaboration significatives à des programmes multidisciplinaires longs et courts, facultaires et multi-facultaires (notamment la maîtrise en affaires publiques, la maîtrise et le doctorat en études internationales), sans parler d'un investissement tout aussi significatif au niveau des baccalauréats intégrés (affaires publiques et relations internationales, économie et politique notamment). Dans ce contexte, la baisse du pouvoir d'attraction au recrutement de nos programmes disciplinaires est peu surprenante.

La troisième transformation, en comparaison de programmes analogues dans le champ des sciences politiques nord-américaines, a trait au poids des tâches de formation, d'encadrement et de supervision aux études supérieures. Un tableau croisé des données sur l'effectif étudiant en science politique des universités québécoises (MÉLS Automne 2007, étudiants temps plein et temps partiel) et du nombre de professeurs révèle qu'à taille de programmes équivalents aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, le Département de science politique de l'Université de Montréal compte sept professeurs de plus. Le même tableau fait aussi état d'un effectif étudiant au premier cycle de 730, à l'Université de Montréal, comparativement à 452 à l'Université Laval. Alors que toutes les universités francophones ont connu une croissance de leurs effectifs professoraux en science politique pendant la période évaluée, Laval connaissait au contraire une baisse passant 32 à 24 professeurs de carrière. Fait à noter cependant, la proportion des professeurs de science politique des universités québécoises qui détiennent encore aujourd'hui un diplôme de l'Université Laval demeure importante.

## Recommandations et actions proposées

---

Ce plan d'action rappelle les neuf recommandations contenues dans le rapport du Comité institutionnel d'évaluation des programmes et présente nos commentaires et actions proposées en regard de chacune des recommandations.

### Recommandation 1

*Que l'on évalue la pertinence d'offrir une concentration en politique québécoise et canadienne et que l'on fasse mieux ressortir ces domaines de recherche dans le contenu des programmes.*

#### Commentaires

Cette recommandation va à l'encontre des orientations prises aux études supérieures dans notre département à l'issue de la dernière évaluation de programme et surtout, suite à l'instauration des quatre champs ou concentrations actuels du doctorat : idées politiques, politiques et management publics, relations internationales, sociologie politique. Une concentration dédiée à la politique québécoise et canadienne ne semble pas utile dans la mesure où très peu de professeurs y voient un champ de spécialisation en soi, même si plusieurs en font leur objet d'étude. Ce jugement rejoint celui porté par plusieurs professeurs de science politique tant au Québec qu'au Canada où les « Études canadiennes » sont en perte de vitesse. La concentration paraît peu attrayante à nos étudiants et à nos professeurs qui valorisent davantage les études comparées. Si l'on en juge par l'objet des mémoires ou de thèses terminés au cours des quatre dernières années, les études comparées soulèvent l'intérêt du quart de nos étudiants. Cette proportion sera appelée à croître dans la mesure où nous ferons davantage ressortir, dans le contenu de nos programmes disciplinaires, les cas de comparaison entre institutions, régimes et dynamiques politiques où s'étudie déjà la vie politique canadienne et québécoise. Pour ces raisons, le Comité des programmes de deuxième cycle et troisième cycle en science politique a évalué qu'il n'était pas pertinent d'offrir une concentration en politique québécoise et canadienne mais va plutôt recommander que les cours spécifiques du domaine soient offerts plus régulièrement.

### Recommandation 2

*Que le Comité des programmes s'assure que le contenu des cours couvre les enjeux actuels en science politique.*

#### Commentaires

Le Département de science politique a connu ces dernières années des changements importants. Plusieurs professeurs sont partis à la retraite et de jeunes collègues sont venus progressivement les remplacer. L'offre de cours actuel tend naturellement à changer vers des enjeux plus contemporains mais on constate encore un certain décalage et la nécessité de faire un rattrapage.

#### Actions posées

Le Département de science politique a créé dans les deux dernières années les quatre cours suivants pour répondre spécifiquement à cette recommandation du Comité institutionnel d'évaluation des programmes :

POL-7036      Écopolitique mondiale

POL-7034      Institutions internationales

- POL-7000 Analyse des conflits
- POL-7002 Analyse du risque politique international

### **Actions à venir**

Au cours des deux prochaines années, le Département de science politique envisage aussi créer les trois cours suivants :

- POL- L'art de la négociation politique
- POL- Intégrismes religieux et contestation politique
- POL- Analyse scientifique des enjeux politiques contemporains

## **Recommandation 3**

*Que la spécificité thématique des programmes en science politique de l'Université Laval se distingue mieux par rapport à celles des autres universités québécoises.*

### **Commentaires**

Il y a eu de longues discussions au sein du Comité des programmes sur le sens à donner à cette recommandation. Il faut tout d'abord dire que les études supérieures à l'Université Laval dans le domaine de la science politique se « distinguent » par rapport aux autres universités québécoises par l'offre d'une maîtrise professionnelle en administration publique : la Maîtrise en affaires publiques qui comprend quatre concentrations (analyse et évaluation, gestion publique, finances publiques, recherche et méthodologie). La nouvelle mouture de ce programme a maintenant deux ans et connaît un vif succès. Même si la majorité des étudiants de ce programme se dirigent vers une carrière en administration publique, un certain nombre d'entre eux continueront au doctorat en science politique.

Il existe déjà des concentrations (ou « champs ») à l'intérieur des programmes évalués. Certains sont remis en question (sociologie politique) et d'autres pourraient être mieux définis (idées politiques) mais cela aura probablement peu d'effet sur le développement d'une « spécificité thématique » qui n'est de toute façon pas recherchée à tout prix. Les « thématiques » de recherche sont généralement développés par les groupes de recherche et les chercheurs. L'essentiel des débats portent en ce moment sur la pertinence de maintenir une maîtrise avec recherche aussi lourde que celle qui existe en ce moment. Les avis sur la question sont très partagés mais il serait nécessaire de prendre une position prochainement dans ce débat.

### **Actions à venir**

Le doyen de la Faculté des sciences sociales demandera au prochain directeur des programmes de deuxième et troisième cycles, qui entrera en fonction en juin 2010, de lui faire des recommandations sur les deux éléments suivants :

- La pertinence de redéfinir certaines des concentrations actuelles tant pour la maîtrise que pour le doctorat.
- La pertinence que la maîtrise en science politique soit désormais considérée comme conduisant normalement (ou dans la majorité des cas) au doctorat en science politique.

La dernière recommandation s'explique dans un contexte où le Département de science politique est étroitement impliqué dans l'offre de trois programmes de maîtrise avec une portée professionnelle : Maîtrise en science politique avec stage, Maîtrise en affaires publiques, Maîtrise en études internationales. La voie accélérée vers le doctorat pourrait ainsi devenir la norme au Département de science politique de l'Université Laval pour la maîtrise avec recherche.

## Recommandation 4

*Que l'on améliore l'offre de cours à option et que l'on s'assure de mettre à jour des cours publiés dans le Répertoire.*

### Commentaires

La mise à jour de la liste des cours à option publiés dans le Répertoire s'impose pour plusieurs raisons, la première étant qu'elle ne reflète pas l'offre réelle de formation compte tenu des nombreux départs à la retraite qui n'ont pas été remplacés.

### Actions posées

- Examen de la liste des cours à option afin d'éliminer tous les cours qui ne sont pas susceptibles d'être offerts sur une base régulière.
- Création de nouveaux cours à option (voir recommandation 2).
- Reconnaissance de certains cours appartenant à d'autres programmes afin d'augmenter l'offre de cours à option.
- Reconnaissance des Écoles d'été suivantes au titre de cours à option reconnus dans le cheminement :

ETI-67603	École internationale d'été sur les Amériques
ETI-67604	École internationale d'été sur les terrorismes
FEM-6003W	Sujets Spéciaux (Études féministes)
SOC-7039	Dynamiques des sociétés africaines

### Actions à venir

- Examen des plans de cours de la part des professeurs et recommandations au Comité des programmes.

Le Comité des programmes propose que les professeurs des différents champs se rencontrent pour imiter l'exercice déjà effectué par leurs collègues du champ des relations internationales. L'examen des plans de cours permettra d'identifier les redondances non-souhaitables et de proposer au Comité des programmes les modifications nécessaires à la mise à jour de l'offre de cours publiée dans le *Répertoire*.

Le Comité des programmes propose aussi une seconde rencontre des professeurs des divers champs ou domaines de spécialisation afin de réfléchir à l'ajout de cours qui reflètent bien les nouvelles tendances de la science politique (voir recommandation 2). Il s'agit d'un exercice essentiel dans le contexte du renouvellement attendu du personnel enseignant.

## Recommandation 5

Que le Comité des programmes rende conforme la nomenclature de l'examen de doctorat pour respecter le Règlement des études.

### Actions posées

Le Comité des programmes a entrepris les actions nécessaires à cet effet. Considérant que l'article 298 du *Règlement des études* (1<sup>er</sup> mai 2009) stipule que «...la réussite de l'examen de doctorat comporte deux épreuves, soit le volet rétrospectif et le volet prospectif...», le Comité des programmes a proposé que les intitulés des épreuves de l'examen de doctorat soient *POL - 8001 Examen rétrospectif* (auparavant intitulé *POL – 8001 Examen de synthèse*) et *POL – 8000 Examen prospectif* (auparavant intitulé *POL – 8000 Examen de projet de thèse*). Ce changement a été adopté à l'unanimité par le Conseil de la Faculté à la séance du mois de novembre 2009 (CF 2009-01-25.2)

## Recommandation 6

*Que l'on améliore les stratégies de recrutement des étudiants au niveau collégial et universitaire de même que les activités d'information, d'accueil et de suivi des étudiants qui ont reçu une offre d'admission à l'Université.*

### Commentaires

Le Département de science politique utilise différentes stratégies afin de recruter des étudiants dans les nombreux programmes d'études supérieures dans lesquels il est impliqué (rencontre annuelle d'informations, publicités, événements de visibilité, etc.). Il réussit très bien jusqu'ici son recrutement dans les programmes qui ont une vocation professionnelle. Son grand défi est d'améliorer la participation aux programmes spécialisés en recherche (maîtrise et doctorat en recherche).

### Actions proposées

- Valorisation éventuelle du passage accéléré au doctorat et amélioration du financement des étudiants pour ce profil.
- Ajout éventuel de nouvelles concentrations et de cours à options spécialisés. Promotion plus large des concentrations existantes.
- Mise en valeur des écoles d'été offertes et dans lesquelles des professeurs de science politique sont impliqués.
- Intégration plus rapide des étudiants au sein de groupes de recherches.

## Recommandation 7

*Que l'on s'assure que les étudiants admis au doctorat aient une formation adéquate en méthodologie.*

### Commentaires

La qualité de la formation méthodologique est une des principales forces de nos programmes. À la maîtrise, par exemple, les étudiants doivent obligatoirement réussir un minimum de deux cours de méthodologie.

Il importe désormais de s'assurer que tous les étudiants admis au doctorat disposent de l'équivalent de ces cours à titre de prérequis, lorsqu'ils ont déjà la preuve d'une formation spécialisée en science politique, ou qu'ils soient en mesure d'obtenir cette formation au sein de nos programmes.

### **Actions posées**

- En mai 2009, le Comité de programme de 3<sup>e</sup> cycle a adopté le profil de scolarité obligatoire suivant : POL-7055 Fondements de l'action politique; POL-65657- Séminaire de doctorat ; ainsi que le cours de base de chacune de deux spécialités choisies.
- Pour faire suite à l'évaluation il a par ailleurs établi, en préalable au cursus obligatoire des étudiants formés en science politique, la réussite des cours POL-7003 Analyse qualitative et POL-7004 Analyse quantitative, ou de leur équivalent.
- Lors de l'admission, le comité s'assure enfin que tout nouvel étudiant non formé en science politique ait réussi l'équivalent des cours POL-7003, POL-7004 et du cours POL-7031 Méthodologie de la recherche au titre d'une scolarité préparatoire contributive.

### **Actions à venir**

- Publiciser ces modifications dans la description officielle du programme et sur le site du Département.
- Le Comité des programmes évaluera la pertinence d'accorder des bourses pour soutenir les étudiants en formation complémentaire en méthodologie à la maîtrise et au doctorat à même les soldes des fonds de soutien des programmes.

## Recommandation 8

*Que l'on améliore le soutien financier offert pendant les études, notamment au doctorat, et que les étudiants soient mieux informés à ce sujet.*

### Actions posées

Le Département de science politique a toujours été sensible au fait de soutenir ses étudiants financièrement durant leurs études aux cycles supérieurs. Une part substantielle de son budget annuel de fonctionnement (près de 60%) y est consacrée au titre de la rémunération des auxiliaires d'enseignement, ainsi que des doctorants chargés de cours. De leur côté, les divers groupes et chaires de recherche offrent des bourses d'étude intéressantes aux étudiants et de façon notable, financent une grande part de leurs études en phase de recherche et de rédaction de mémoires et de thèses. Néanmoins, la coordination des sources de financement de part et d'autre et surtout, leur mise à profit d'un effort soutenu de recrutement doit être assurée de manière efficace compte tenu de la très grande concurrence des autres universités en la matière. Aussi, le Département et le Comité des programmes ont entrepris une réflexion sur une façon de faire qui permettrait de jumeler les fonds d'assistantat d'enseignement, de recherche, les fonds de soutien et les bourses d'étude offertes par les centres et chaires de recherche. Ce faisant, le financement annoncé sera plus concurrentiel et attrayant. Le Comité des programmes a adopté des principes généraux et a débuté certains travaux qui mèneront aux actions proposées dans la section suivante.

### Actions à venir

- Rédaction de guides à l'intention des doctorants, lesquels seront disponibles à la rentrée de l'automne 2010.
- Rédaction de guides similaires à l'intention des étudiants inscrits à la maîtrise avec option mémoire, et option essai et stage seront disponibles au début de la session d'hiver 2011.

Ces guides couvrent toutes les activités liées au cheminement des étudiants des trois programmes, incluant les étapes à franchir pour qu'ils puissent bénéficier de notre fonds de soutien aux études. Le guide comportera une section concernant les diverses sources de financement disponibles, telles que les bourses du CRSH et du FQRSC. Ils seront remis à chaque nouvel étudiant lors de sa première inscription au programme. Ils seront aussi disponibles sur le site du Département et le directeur des études supérieures en science politique enverra un courriel aux étudiants lorsque les dates limites pour la réalisation de certaines activités liées au fonds de soutien approcheront.

- Renforcement du lien entre la recherche subventionnée et les nouvelles admissions au niveau doctoral.
- Identification en début d'année, auprès des professeurs\chercheurs, des principaux thèmes et besoins en assistantats de recherche, de même, des offres de financement et de bourses. Un devis à compléter suivant les exigences particulières de chaque assistantat et bourse sera fourni à chaque professeur chercheur.
- Publicisation, sur cette base, de profils de recrutement étudiant avec invitation à compléter une offre d'admission. Publicisation des différentes offres sur tous les réseaux disponibles, particulièrement la liste de distribution de l'Association canadienne de science politique.
- Sélection, par le Comité des programmes, des meilleurs dossiers académiques et des projets de recherche les plus prometteurs.
- Production d'une offre d'admission assortie d'une offre globale de soutien financier. L'offre globale inclura les bourses institutionnelles de recrutement et d'admission, les bourses ou les contrats de recherche selon les besoins identifiés ainsi que le détail du fonds de soutien géré par le programme.

## Recommandation 9

*Que l'on aide les étudiants à développer des compétences en enseignement.*

### Commentaires

En général, les étudiants participent à l'organisation des nombreux séminaires ou débats organisés par le Centres d'analyse des politiques publiques (CAPP) ou les Hautes études internationales (HEI). Les étudiants se disent très satisfaits également des nombreuses possibilités de participer à des activités comme les colloques, congrès et de pouvoir cosigner des communications, articles et autres ouvrages scientifiques. Bien que ces diverses activités constituent des occasions de bonifier leur cursus et leurs compétences en science politique, envisager développer les compétences en enseignement ajouterait une plus-value à leur cheminement universitaire. Certains le font déjà au doctorat puisque le département embauche des doctorants comme chargés de cours une fois qu'ils ont franchi l'étape de l'examen prospectif. Par ailleurs, le Comité des programmes envisage la possibilité de créer une activité créditée dans laquelle un étudiant au doctorat pourrait acquérir des compétences en cette matière. Certains programmes le font déjà à la Faculté des sciences sociales, notamment l'École de psychologie qui a créé un *Practicum d'enseignement*.

### Actions à venir

- Que le Comité des programmes évalue la possibilité de créer une activité créditée au doctorat lors de laquelle l'étudiant développera ses compétences en enseignement. Le Comité des programmes pourrait s'inspirer de ce qui existe déjà à l'École de psychologie.



## Échéancier et responsabilités de la mise en œuvre du plan d'action

Parmi les actions proposées dans ce plan d'action, certaines ont déjà été mises en application alors que d'autres requièrent un travail de réflexion, de décision et de mise en œuvre concertée par les instances visées.

Le tableau suivant résume nos principales actions, un échéancier et les principaux acteurs impliqués.

	<b>Actions</b>	<b>Échéance</b>	<b>Responsables</b>
<b>R2</b>	Création de quatre nouveaux cours à option	Réalisé	• Direction de programme
<b>R3</b>	Évaluer la pertinence de redéfinir certaines concentrations et de faire du passage accéléré au doctorat la norme pour les étudiants à la maîtrise avec spécialisation en recherche.	Automne 2010	• Direction de programme
<b>R4</b>	Mise à jour de l'offre de cours à option publiés dans le Répertoire. Adoption de nouveaux descripteurs de cours	En cours Hiver 2011	• Comité des programmes • Comité des programmes
<b>R5</b>	Résolution CF-2010-01-25.6.1	Réalisé	• Conseil facultaire
<b>R6</b>	Élaboration d'un Guide du doctorant en science politique Rédaction de guides similaires à l'intention des étudiants inscrits à la maîtrise avec option mémoire, et option essai et stage	Automne 2010 Hiver 2011	• Comité des programmes • Direction du Département
<b>R7</b>	Identification d'un profil de scolarité complémentaire ou probatoire en méthodologie aux exigences du programme de doctorat Extension du programme de bourses pour formation complémentaire en méthodologie à la maîtrise et au doctorat à même les soldes du Fonds de soutien de maîtrise et de doctorat	Réalisé En cours	• Comité des programmes • Direction de programme • Direction du Département
<b>R8</b>	Lancement de concours de bourses d'études de maîtrise, doctorales et postdoctorales dans le cadre de Chaires, de Centres, d'équipes et de projets de recherche Couplage et appariement des fonds de recherche aux bourses d'admission institutionnelles	Automne 2010 En cours et à poursuivre	• Direction du Département • Professeurs/chercheurs du Département • Comité des programmes • Direction du Département
<b>R9</b>	Création éventuelle d'une activité créditée au doctorat du type <i>Practicum en enseignement</i> Embauche de doctorants chargés de cours une fois franchie l'étape de l'examen prospectif.	En cours En cours et à poursuivre	• Direction du Département • Comité des programmes • Direction du Département